



• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 84 • Décembre 2021 • www.bio-hautsdefrance.org



**ENSEMBLE, PÂTURONS
POUR LE CLIMAT**

ÉDITO PAR CHRISTOPHE CAROUX, PRÉSIDENT

Une rentrée morose...

La rentrée de septembre rime généralement avec regain de consommation pour des produits bio et locaux, période à laquelle la diversité de nos productions bio est la plus large. Pourtant, depuis le déconfinement du mois de mai, nous guetons avec impatience cette reprise qui tarde à arriver. Vous êtes nombreux à nous alerter et partager votre inquiétude : maraichers en vente directe, éleveurs laitiers, producteurs présents sur les marchés... Le conseil d'administration a décidé plusieurs choses : alerter les pouvoirs publics sur ce contexte ; poursuivre notre travail pour que les collectivités respectent les 20% de produits bio exigés par la loi Egalim ; mieux communiquer auprès du consommateur pour faire reconnaître les multiples bénéfices de l'AB ; renforcer nos collaborations avec les groupements de producteurs... A court terme nous vous invitons à répondre à notre sondage en ligne qui doit nous permettre d'évaluer plus précisément la situation : exprimez-vous afin que nous puissions objectiver la situation et faire remonter vos préoccupations !



● **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** ●
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément Plo1462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Twitter | Instagram

LABienvenue [N°83]
La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Christophe Caroux

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Laetitia Vandamme

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Freepik, Adobe stock, William B. Besançon, Flament.

Imprimeur : l'ARG (80) sur papier recyclé et encres végétales.

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 1500 exemplaires.

Un Plan Stratégique National de la France à côté de la PAC !

Notre fédération nationale, la FNAB, était bien seule au printemps lorsqu'il a fallu se mobiliser contre une PAC qui ne reconnaît plus l'agriculture biologique comme un mode de production plus vertueux qu'un autre : le ministre a acté et renvoi HVE et AB sur le même plan en considérant que les producteurs bio ne rendent pas plus de services à la société et aux territoires que HVE... Je regrette la faible mobilisation des paysans bio quand il a fallu se mettre «tous à poil» pour dénoncer cette situation. D'autant plus rageant quand on sait que la multiplication des labels et démarches (HVE, sans OGM, zéro résidus, lait à l'herbe...) est justement une des raisons de la volatilité de la consommation bio... Et pourtant, que de différences dans les services rendus par l'agriculture bio comparativement à toutes ces démarches...

Adhérer, agir et s'impliquer à Bio en Hauts-de-France, pour faire bouger les lignes !

Dans cette période agitée dont nous n'avons pas l'habitude, le conseil d'administration est convaincu de la nécessité d'échanger, se parler, se réunir pour trouver des solutions ensemble. Pour faire face à cette mauvaise passe, nous avons besoin d'un réseau organisé comme Bio en Hauts-de-France

pour porter partout, la voix des producteurs bio qui appellent de leurs vœux une vraie transition agricole écologique et sociale de nos territoires. Je souhaitais partager deux motifs de satisfaction pour illustrer mon propos : la mobilisation de notre réseau FNAB a permis d'obtenir la prolongation du crédit d'impôt jusqu'en 2025 qui sera porté à 4500€. Par ailleurs, les éleveurs de la commission lait de Bio en HDF font bouger les lignes pour dessiner une filière durable et souhaitable pour toutes et tous : les assises de l'élevage organisées le 10 novembre dernier ont rencontré un franc succès. Une initiative qui peut et doit montrer la voie à d'autres filières. Porter notre voix et notre vision auprès des collectivités locales, institutions, pouvoirs publics, entreprises et acteurs de la filière, c'est le rôle de Bio en Hauts-de-France. Pour mieux connaître notre réseau, découvrir notre association, et vous donner la possibilité de vous investir davantage, le conseil d'administration organise les 2 et 3 février prochains un voyage d'étude convivial en Bretagne. Nous vous espérons nombreux afin d'échanger autour des défis que nous devons relever ces prochaines années et consolider la force de notre réseau. Manifestez-vous auprès d'un administrateur pour y participer !



SOMMAIRE

2 • ÉDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

CHIFFRES DE L'ORAB • SONDAGE CONSOMMATION DU BIO • CIRCUITS-COURTS • VOYAGE D'ÉTUDES

4 • RÉSEAU NATIONAL

HAUSSE DU CRÉDIT D'IMPÔTS • POUR UNE AUTRE PAC

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6 • LE TOUR DE LA QUESTION

PPAM : LES ACTIONS DE LA FILIÈRE EN RÉGION

8 • LE TOUR DE LA QUESTION

LAIT ET VIANDE : DEUX INNOVATIONS DANS LA FILIÈRE.

10 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

LA CONDUITE AU PATÛRAGE • SECHER LA LUZERNE EN BOTTES POUR MIEUX LA VALORISER

12 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

EMPLOI: SEMAINE DES MÉTIERS DE LA BIO • QUAND L'EAU VIENDRA À MANQUER

14 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

METHODE OBSALIM

15 • PORTRAIT DU MOIS

FRANÇOIS DUMONT, POLYCLTEUR-ÉLEVEUR LAITIER À ISQUES (62) • BIO SOL CLIMAT

16 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



L'ESSOR DE LA BIO SE POURSUIT EN HAUTS-DE-FRANCE

Comme chaque année, l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique permet de tirer le bilan de l'activité biologique en Hauts-de-France. Recueillis et analysés par A PRO BIO et Bio en Hauts-de-France, les chiffres 2020 soulignent une fois encore la dynamique du développement bio enclenchée en région. Avec 1347 fermes bio, 2023 opérateurs de l'aval bio, 144 magasins bio, 162 grossistes négociants bio, les Hauts-de-France rattrapent à grande vitesse les autres régions françaises.

5 CHIFFRES À RETENIR EN RÉGION EN 2020



1 347

**FERMES BIO
EN HAUTS-DE-FRANCE**
(+160/2019)



7.2%

**DE L'EMPLOI
DIRECT AGRICOLE
RÉGIONAL**



2 023

**OPERATEURS
DE L'AVAL BIO**



144

**MAGASINS
BIO**



162

**GROSSISTES-
NÉGOCIANTS
BIO**

FACE À LA BAISSÉ DES VENTES : EXPRIMEZ-VOUS ET MOBILISONS- NOUS !

Suites aux difficultés que vous nous avez fait remonter concernant la baisse ou stagnation des ventes constatées sur le marché de la bio, le conseil d'administration a lancé un sondage à destination de tous les producteurs bio régionaux. L'objectif est de mieux décrire la situation dans vos fermes afin de réagir et mener des actions proactives. Le CA a déjà alerté les pouvoirs publics sur la nécessité de financer des actions de promotion auprès du grand public ; relancer les campagnes

de sensibilisation du consommateur ; augmenter la part de produits bio en restauration collective en cohérence avec la loi Egalim... Toutes vos idées sont les bienvenues : exprimez-vous afin que nous puissions les faire vivre.

Le sondage en ligne : <https://framaforms.org/analyse-des-ventes-et-evolution-de-la-consommation-de-produits-bios-1632486904>

VOYAGE D'ÉTUDES ASSOCIATIF S'INVESTIR POUR LA BIO

Bio en Hauts-de-France vous propose de participer à un voyage d'étude associatif: un moyen de découvrir les façons de vous investir au service de la bio

Quand ? Départ le 1er Février à 19h - Retour le 3 Février à 22h

Où ? En Bretagne (35)

Pourquoi ?

- dynamiser la vie associative de Bio HDF, notamment dans les territoires
- se rencontrer, échanger, mieux se connaître et mieux connaître Bio HDF
- rencontrer nos homologues bretons et faire du partage d'expérience
- s'organiser pour relever les multiples défis qui s'offrent à la bio

Pourquoi ?

A destination des adhérents / producteurs impliqués dans les commissions, ce voyage d'étude s'inscrit dans une volonté du conseil d'administration de lever les freins à l'engagement au sein de Bio en Hauts-de-France, fluidifier le fonctionnement, permettre l'implication du plus grand nombre.

POUR EN SAVOIR PLUS

Margaux AMBLARD,
Co-directrice
m.amblard@bio-hdf.fr



LES CIRCUITS COURTS BIO, JAMAIS À COURT !

Vous vendez ou aimeriez vous lancer en circuit courts? Bio en Hauts-de-France organise pendant 4 lundis un cycle de visio pour vous ! Pourquoi ces séminaires ?

Ces séminaires sont créés pour aider les agriculteurs à trouver des débouchés et organiser leur commercialisation en circuit court, ainsi que de les aider à favoriser les échanges sur les constats et les besoins en circuit court dans la région.

Ces visios auront pour format 1h30,

de 17h30 à 19h et comprendront :

- une solution présentée par une structure,
 - le témoignage d'un.e agriculteur.ice qui passe par ce service ou débouché,
 - un temps convivial de questions / réponses
- Vous souhaitez participer ?

Rendez-vous sur notre site internet: <https://www.bio-hautsdefrance.org/actualites-bio/Coup-de-pouce-circuits-courts-jamais-%C3%A0-court/>

POUR EN SAVOIR PLUS

Fanny VANDEWALLE,
chargée de missions Filières
07 87 32 64 30
f.vandewalle@bio-hdf.fr





LA FNAB SE FÉLICITE DU SOUTIEN DES DÉPUTÉ.E.S ET DE L'ÉTAT POUR LA HAUSSE DU CRÉDIT D'IMPÔT BIOLOGIQUE !



• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

Paris, le 12/11/2021. L'Assemblée Nationale adopte deux amendements¹ déposés sur le projet de loi de finance 2022 prévoyant de prolonger le crédit d'impôt bio jusqu'à 2025 et de l'augmenter à 4.500 € par bénéficiaire et par an. Ces amendements ont reçu le soutien de plusieurs groupes parlementaires et un soutien de « sagesse » du gouvernement. Si pour être adopté définitivement ce dispositif doit encore passer par la navette parlementaire, cette décision est enfin un signal positif envoyé par le gouvernement aux agriculteurs et agricultrices biologique après des arbitrages PAC défavorables pour les fermes bio.

Le crédit d'impôt bio : un outil important pour le développement de la bio demain

Principal mode de production agricole durable, l'agriculture biologique, pour se développer dans les fermes et dans les assiettes, doit être reconnue financièrement pour les services qu'elle rend en matière de protection des biens communs. « C'est cette idée de rémunérer les agriculteurs et agricultrices biologiques pour les services qu'ils rendent à la planète et à la santé publique qu'on a défendu lors des négociations sur la future politique agricole commune » explique Philippe Camburet, président de la FNAB.

Dans le passé, deux dispositifs permettaient d'assurer cette reconnaissance : l'aide européenne de maintien à la bio qui était perçue après la conversion, le crédit d'impôt bio, pris sur le budget de l'Etat, destiné aux petites surfaces qui touchent peu d'aides européennes.

Avec la disparition de l'aide au maintien décidée par le gouvernement pour la prochaine Politique Agricole Commune, le crédit d'impôt est le dernier outil financier qui permet de reconnaître la valeur environnementale, sanitaire et sociale de la Bio.

La FNAB salue le travail mené conjointement avec les parlementaires et le soutien du gouvernement.

C'est par un travail de terrain transpartisan poussé par des élus de la majorité parlementaire, du groupe socialiste et apparenté, rejoints ce matin par les autres groupes parlementaires, que ce soutien du gouvernement a été rendu possible. Initialement la FNAB demandait que le crédit d'impôt soit aligné sur la durée de la prochaine PAC à savoir jusqu'à 2027 minimum. « En reconnaissant le besoin de soutenir dans la durée les fermes qui passent en bio, le gouvernement nous envoie le premier voyant vert depuis des mois, ça ne rattrape pas totalement l'affront de l'alignement du soutien entre HVE et Bio dans la PAC, mais ça le tempère² » conclut Philippe Camburet. Et de conclure : « Nous ne pourrions qu'être soulagés si la mesure est finalement adoptée ».

En effet, l'amendement doit encore être voté au Sénat, mais c'est bien à l'Assemblée Nationale que la majorité des députés sont favorables jusqu'à présent.

POUR UNE AUTRE PAC : UNE CONSULTATION CITOYENNE SUR LE PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL

Après plusieurs mois d'analyse, l'Autorité environnementale a rendu son avis sur le Plan Stratégique National français. Ses conclusions sont claires et confortent l'analyse de *Pour une autre PAC* : les effets environnementaux positifs de la future PAC 2023-2027 sont grandement incertains, tandis que ses effets négatifs sont largement sous-évalués voire ignorés. *Pour une autre PAC* appelle les citoyens à participer massivement à la consultation

sur le PSN qui a démarré le 13 novembre. L'avis de l'Autorité environnementale et cette toute dernière occasion de donner son avis sur le PSN viendront s'ajouter à l'ensemble des éléments devant inciter la Commission à contraindre la France à changer la trajectoire de son PSN. Une nouvelle consultation, ouverte aux citoyens, permettra à chacun de donner son avis sur le projet de PSN, au regard de l'avis rendu par l'Autorité environnementale,

et sera ensuite présentée fin décembre à la Commission Européenne. Cette nouvelle consultation, lancée par des dizaines d'organisations de toute l'Europe représente une toute dernière opportunité de montrer que la politique agricole présentée jusqu'à lors n'est pas sur la bonne trajectoire pour répondre aux défis environnementaux et vont à l'encontre des intérêts des citoyens. #ThisIsNotOurCAP



LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



P.A.N.I.E.R.S. : Dès 2022, le dispositif sera mis en place au sein de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, en partenariat avec les Anges Jardins, tout en poursuivant son déploiement dans les territoires déjà engagés à nos côtés (MEL, Douaisis Agglo, CABBALR). En Picardie, le département de la Somme, que nous accompagnons, devrait sélectionner le territoire pilote dès mi-décembre, permettant ainsi une première expérimentation au sud de la région. En parallèle de l'engagement croissant des territoires à nos côtés, nous sommes de plus en plus sollicités par des structures-relais, notamment des CCAS, souhaitant retravailler les contours de leur stratégie d'aide alimentaire, en l'axant, sur l'alimentation bio locale : r.delporte@bio-hdf.fr



SYMBIOSE : Présentation des vitrines de mélanges céréales-protéagineux lors du salon Terr'Eau Bio et présentation des résultats des essais menés depuis 2018 lors du Congrès Mondial de la Bio en septembre dernier. En cette période de semis : le choix des mélanges est à faire aussi et surtout en fonction de la capacité de triage. Une formation sur les conditions et le matériel de triage est prévue au 1er trimestre 2022 avec nos partenaires belges. jb.pertriaux@bio-hdf.fr



ASSOCIATION VIANDES BIO : Depuis 2014, plusieurs acteurs régionaux se sont regroupés au sein de l'Association Viandes Bio pour produire, développer et valoriser équitablement la production de viandes de porcs bio en région. Aujourd'hui, 25 porcs sont commercialisés par semaine mais cette filière peine à se développer faute de débouchés. C'est pourquoi, depuis 1 an, l'Association Viandes Bio organise des portes ouvertes pour mettre en relation chefs de restauration scolaire ou collective et producteurs bio ! c.bertin@bio-hdf.fr



CULTURES INNOVANTES : retrouvez les références acquises sur les cultures innovantes sur le recueil « de nouvelles opportunités à saisir en grande culture bio » et par des témoignages vidéos accessibles sur notre site internet. Le projet se poursuivra en 2022 notamment sur de nouvelles cultures (haricots blancs, tournesol...). L'occasion de préparer vos assolements du printemps 2022. RDV le 25 janvier pour une formation sur les références technico-économiques pluriannuelles de ces nouvelles cultures ! h.plumart@bio-hdf.fr



FILIERE SUCRE ALTERNATIVE : Un voyage d'études a été réalisé mi-septembre avec plusieurs acteurs du projet pour rencontrer nos partenaires Allemands et collecter de précieuses informations en vue de l'installation de la micro-sucrerie en Hauts de France pour fin 2023. En complément, le partenariat avec l'école d'ingénieurs JUNIA nous permet de valider certaines hypothèses : réalisation d'une analyse sensorielle, création d'un outil d'aide à la décision pour nous aider à paramétrer la future micro-sucrerie... Concernant le sirop de betterave, celui-ci trouve satisfaction auprès de nouveaux partenaires, comme des épiceries/revendeurs, des distilleries ou des entreprises agroalimentaires diverses. e.coudray@bio-hdf.fr



FEV'INNOV : Avec Fév'Innov la féverole poursuit son chemin vers nos assiettes. Des échantillons de farine mais aussi de graine décortiquée ayant subi un concassage et ou/ toastage sont testés par des PME, des consommateurs et l'école d'ingénieur-es Junia. La formation « Décortiquer, toaster, moulin : maîtriser la transformation du grain à la ferme » a permis aux paysans meuniers de monter en compétence au sujet des céréales mais aussi des légumineuses f.vandewalle@bio-hdf.fr



ENGRAIS VERTS : Différents essais à base de sorgho ont été implantés début août sous serre. Ce dernier a été mélangé avec le trèfle incarnat et la vesce commune. Le mélange vesce/sorgho a démontré une très bonne complémentarité, contrairement au mélange sorgho/incarnat. Des essais mélangeant avoine blanche, phacélie, vesce de Narbonne, et moutarde d'Abyssinie ont également été implantés sous serre. Les résultats sont bons malgré une implantation tardive après les primeurs, les implants ont eu un bon comportement entre eux, en particulier pour la moutarde d'Abyssinie qui s'est révélée être moins agressive que la moutarde classique (blanche/jaune). L'ensemble du programme d'essai sera publié au premier semestre 2022. v.dubois@bio-hdf.fr



PLANTES À PARFUMS AROMATIQUES ET MÉDICINALES, RETOUR SUR LES ACTIONS MENÉES EN RÉGION

Depuis plusieurs années et phénomène grandissant, les structures régionales (GRAB) du réseau FNAB sont de plus en plus sollicitées pour accompagner des projets d'installations ou de diversification en production de PPAM (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales).

Afin de répondre à ces demandes, Bio en Hauts-de-France a initié il y a deux ans un projet visant à développer et structurer la filière PPAM en région HDF. Ce travail, mené sur 2 axes : Le premier consiste en l'animation d'un groupe de producteurs-trices et de porteurs-teuses de projets à l'installation en PPAM sur petite surface et diversifié. L'autre vise l'accompagnement de producteurs-trices en systèmes « grandes cultures » qui souhaitent se diversifier en installant un atelier PPAM dans leurs rotations. En effet, un travail de structuration de la filière, en accompagnant de front ces deux types de productions permet de faciliter les échanges et la complémentarité et d'éviter la concurrence entre producteurs-trices.

PPAM diversifiées : Vitrines et échanges sur le Salon Terre'Eau Bio 2021

Lors du dernier Salon Terre'Eau Bio qui s'est déroulé les 30 juin et 1er juillet à Brie (02), Bio HDF avait prévu un espace complet dédié aux vitrines de PPAM diversifiées.

En effet, depuis deux ans nous animons un groupe de producteurs-trices de PPAM diversifié dans l'objectif de mieux se connaître et d'échanger sur les pratiques. Ces rendez-vous autour de visites de fermes ont permis de faire émerger des actions co-construites, telles que la mutualisation de matériel, des commandes groupées, la constitution d'un annuaire de fournisseurs inter-régional ou encore l'acquisition de références technico-économiques. Ce travail a également permis de concrétiser des partenariats avec le Civam HDF, qui accompagne sur la question de la transformation des PPAM, et Initiatives Paysannes, pour la construction du projet d'installation.

Le salon Terre'Eau Bio a donc été l'occasion de donner à connaître ces initiatives/dynamiques à de nombreux producteurs-trices et porteurs-teuses de projet mais



aussi de leur faire découvrir ces vitrines et de rencontrer notre partenaire, le Syndicat des Simples, représenté par Anne Julie Guesquiere, productrice de PPAM en Baie de Somme.

De nombreux événements en région ont également été prévu jusqu'à la fin de l'année pour découvrir et se former à la production de PPAM diversifiées :

- Mardi 28 et mercredi 29 septembre : Formation « S'installer en production de PPAM » avec Jean-Pierre Scherer
- Mardi 26 et mercredi 27 octobre : « Itinéraires techniques de production en PPAM diversifiées » avec Pierre-Yves Mathonnet
- Du 14 au 16 novembre : Voyage d'études dans les Vosges avec Bio Grand-Est (visites de la ferme du Bien-être et la Ferme aux Herbes, rencontre avec les groupements de producteurs-trices « Bleu, Vert Vosges », etc.)

PPAM de Plein Champ : Retour sur le voyage d'étude de Bio HDF en Champagne

Dans le cadre du second volet du travail de structuration de la filière PPAM en région, axé sur la création d'ateliers de PPAM de plein champ au sein de fermes en grandes cultures, un voyage d'étude "se diversifier en PPAM de plein champ bio" a été organisé les 10 et 11 mai, permettant de rencontrer sur 2 jours des fermes en production de PPAM en Champagne-Ardenne, proche de Reims et de Troyes.

Visite du GAEC Duthoit - Philippoteaux à Servon Melzicourt :

Cette ferme familiale en polyculture et

élevage a été reprise par 4 associés. La conversion bio s'est réalisée en 2009 sur 480 hectares, principalement pour les vaches laitières avec 320ha de prairies et en grandes cultures dont 20ha de PPAM. Elle compte aujourd'hui 7 salariés.

La culture : Les plantes cultivées ont été mises en place en fonction de la demande de l'opérateur. La première plantation s'est faite en 2014 avec de la menthe poivrée sur 1,5ha puis de nombreux essais ont été réalisés avec camomille, mauve, mélisse, pissenlit, coriandre, chardon marie, thym citron, etc.

Les cultures sont mises en place en semis direct sauf pour la menthe, la mélisse et le thym avec un inter rang à 45cm pour lesquels l'achat d'une planteuse a été nécessaire. Pour le choix des parcelles dédiées aux PPAM, l'accès à l'irrigation ; la facilité à travailler la terre et la possibilité d'y accéder en hiver sont des critères déterminants.

Le principal poste de travail est la gestion de l'enherbement avec un besoin de main d'œuvre important. Cette gestion se fait également par plusieurs outils spécifiques: désherbeur thermique ; herse étrille et bineuse de précision. En 2020, l'achat en Cuma d'une récolteuse à coupe directe et auto-chargeuse a permis de remplacer une ancienne moissonneuse batteuse modifiée.



La transformation : Ici, le séchoir en grange a été adapté, en divisant notamment les cellules. Les premières récoltes/séchages commencent donc en juin par la menthe et se terminent en septembre/octobre par la mélisse. Aujourd'hui, 3 autres agriculteurs utilisent le séchoir du GAEC en prestation de service.

La phase de séchage est donc très importante dans la production de PPAM de plein champ et le stockage reste une étape difficile à gérer. Pour répondre à ces problématiques, un projet de séchoir polyvalent est en construction grâce à Bio

Grand Est et de nombreux partenaires (voir encadré ci-contre).

Rencontre avec Sonia Meirhaeghe de l'Earl des Fontaineries à Feuges :

Installés à Feuges, Sonia et Simon Meirhaeghe, 38 ans, font partie de la SEP Terobio et de la CUMA des Ormes avec six autres exploitants sur un total de 895 ha. Sonia est par ailleurs présidente du GAB 10 et secrétaire du CIVAM de l'Oasis.

Au sein de la SEP, les productions bios représentent 350ha dans un assolement en commun de 3 fermes. Les productions principales sont les céréales, le chanvre, la luzerne, les PPAM, les LPC et les semences fourragères. La ferme est certifiée : AB – HVE – Global GAP – ISO14001.

La production de chanvre est réalisée avec la Chanvrière de l'Aube (graine + paille) et est, avec la luzerne, un véritable atout dans la rotation.

La production de PPAM, démarrée en 2018, représente aujourd'hui 30ha.

L'objectif de cette diversification était de mettre en place des cultures valorisant le matériel existant. Les plantes cultivées, bourrache, aneth, fenouil, angélique, fenugrec, principalement pour les graines sont vendus auprès de négociants de l'Ouest et du Sud de la France. La production de graines permet d'avoir très peu d'exportation de matière, une grande partie étant restituée au sol.

En 2020, plusieurs essais ont été mis en place, notamment sur la bardane, l'échinacée et le pissenlit. En 2021, des micro parcelles ont également été mises en essai avec des semis de thym, ortie, calendula, camomille, hysope, guimauve, centaurée.

Sonia Meirhaeghe, tout comme Luc Duthoit la veille, nous précisait qu'il n'existe quasiment pas d'accompagnement technique à la conduite de ces cultures de PPAM, et que les essais sont donc nécessaires.

MATÉRIEL UTILISÉ

- **Préparation du sol** : 2 outils à dents + 1 outil à disque
- **Semis** : 2 semoir céréale double caisse + 1 semoir précision
- **Traction** : 4 tracteurs principaux + 2 petits
- **Divers** : 1 télescopique + 3 bennes + 1 plateau + 1 élagueuse + 1 broyeur accotement
- **Récolte** : 2 faucheuses + 1 faneuse + 1 andaineur + 1 presse + 1 moissonneuse batteuse
- **Entretien des cultures** : 1 pulvérisateur + 3 outils désherbage mécanique + 1 bineuse RTK

Pour tenter de répondre à cette problématique technique, Bio HDF, aux côtés de ses homologues de Nouvelle Aquitaine et de Bretagne, participe au développement et à la vulgarisation d'itinéraires techniques PPAM bio auprès des producteurs-trices en grandes cultures souhaitant se diversifier : Acquisition de fiches techniques existantes, construction de nouvelles fiches adaptées aux conditions pédo-climatiques locales et mise en œuvre d'expérimentations en plein champ.

Et au niveau national ... ?

Bio HDF est partie prenante du projet porté par le réseau FNAB « Installation, Diversification et Développement de la Demande en PPAM Bio »



Le réseau FNAB, soutenu par ses partenaires de la filière, a souhaité apporter des réponses concrètes et précises en termes d'accompagnement technique aux multiples demandes issues du terrain au travers d'un projet national « Assistance technique » piloté et financé par FranceAgriMer. Le réseau s'est donné comme objectif, pour l'année 2021, de co-développer trois grandes actions prioritaires.

1. Proposer un accompagnement technique aux porteur-ses de projet à l'installation en PPAM Bio

Les régions et leurs partenaires (Iteipmai, CPPARM, Syndicat des Simples, Interbio Nouvelle-Aquitaine) se sont donnés comme mission de créer et vulgariser un « Arbre à la décision », véritable outil d'aide à la décision, qui aura comme utilité d'apporter des réponses aux questions récurrentes que se posent les porteurs de projet à l'installation en PPAM sur les volets technique, économique, de commercialisation, financement, accompagnement, etc.

2. Développer et vulgariser la mise en œuvre d'itinéraires techniques auprès de systèmes céréaliers en projet de diversification

Dans le cadre de cette seconde action à

vocation technique et économique, les structures du réseau FNAB auront la responsabilité de réaliser un état des lieux bibliographique afin d'identifier les outils et données technico-économiques existantes et manquantes, puis d'acquiescer des références techniques et économiques auprès d'un échantillon de fermes. Un second objectif est d'en extraire des pistes d'amélioration et des points de vigilances dans le cadre de l'implantation d'un atelier PPAM dans une approche de diversification.

3. Co-construire une méthodologie et caractériser les besoins qualitatifs et quantitatifs de la demande en PPAM Bio

Le réseau FNAB souhaite approfondir le volet économique de la filière PPAM Bio. Cette troisième action inscrite au projet donnera une place importante à l'investigation sur le terrain. Une attention particulière sera apportée sur la collecte de données qualitatives et quantitatives auprès d'un échantillon représentatif d'opérateurs économiques présents en filières longues et courtes sur deux régions de France à titre expérimental. Ce travail d'analyse et de vulgarisation des données collectées sur les besoins réels de la demande (espèces, segments, gammes, modes de vente...) conduira à l'élaboration de supports de communication destinés aux producteurs-trices adhérent-es au réseau FNAB.

Projet de Partenariat Européen pour l'Innovation Séchage

Afin de faciliter le développement de la filière chanvre et PPAM Bio en région Grand Est, Bio Grand Est et le Civam de l'Oasis se sont associés avec un industriel pour répondre à la



problématique du séchage des productions à destination de l'alimentation humaine qui nécessitent un séchage rapide après récolte. De plus, le caractère polyvalent des séchoirs a rapidement été identifié comme un besoin afin d'optimiser l'utilisation de ces derniers sur l'année et rentabiliser ainsi leur investissement. Pour plus d'info : <https://biograndest.org/parteneriat-europeen-pour-linnovation-sechage-developpement-des-filieres-chanvres-et-ppam-bio-dans-le-grand-est/>

POUR EN SAVOIR PLUS

Juliette Parent
07 87 32 31 79
j.parent@bio-hdf.fr





LAIT ET VIANDE : DEUX INNOVATIONS DANS LA FILIÈRE

LAIT BIO ET LES PREMIÈRES ASSISES DE L'ÉLEVAGE: CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE FILIÈRE PROFITABLE A TOUS !

Dans un contexte déséquilibré entre l'offre et la demande, le terme de crise de la filière du lait bio fait surface dans de nombreux médias.

Les premières assises régionales de l'élevage bio, qui ont eu lieu le 10 novembre 2021 à ARTOIS EXPO, sont nées d'une volonté commune de 8 éleveur.se.s laitiers bio membre de la commission lait de Bio en Hauts de France soutenue par de nombreux éleveurs du territoire lors des réunions préparatoires. Cette démarche collective se réunit autour de constats partagés sur l'avenir de la filière bio en région.

En effet, les producteurs et productrices de lait bio doivent aujourd'hui faire face à de nombreuses problématiques. Leurs systèmes dépendent de leur production fourragère qui est aujourd'hui impactée et menacée par des aléas climatiques mais également une organisation du marché qui ne pousse pas à produire du lait de printemps. Un autre enjeu majeur est la question de qualité de vie en élevage laitier. Une rémunération horaire suffisante de nos producteurs et productrices est nécessaire pour leur permettre d'améliorer la satisfaction au travail et rendre le métier plus attractif aux yeux de nouvelles générations qui représentent l'avenir de la filière.

Introduites magistralement par Sophie Tabary, éleveuse et administratrice à Bio en HDF, ces assises ont réuni une soixantaine de participants : l'ensemble de la filière était représenté, les laiteries régionales ainsi que les pouvoirs publics. Dans un climat d'écoute et de travail, les acteurs ont pu échanger sur les solutions à inventer pour faire face à ces défis. La satisfaction et les retours des participants nous confortent dans l'idée d'organiser ce type de lieu d'échanges en région. Une feuille de route est en cours de construction pour donner des objectifs à la filière pour les prochaines années.



8 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR AGIR :

Une meilleure communication auprès du grand public sur les avantages du lait bio et lancer un plan de communication sur la saisonnalité du lait bio

Valoriser le lait de printemps (éviter sa dépréciation, éviter son déclassement...) à travers des accords entre les laiteries régionales

Valoriser le lait de printemps en investissant collectivement dans une (des) unité de transformation régionale (fromage, beurre...).

Créer une instance régionale réunissant toutes les laiteries engagées en AB pour piloter et organiser collectivement le développement des conversions et la valorisation des volumes.

Créer une caisse de péréquation pour reconnaître les services rendus par les éleveurs Biolait dans l'organisation de la collecte

Diffuser les bonnes pratiques d'élevages conciliant performance écologique et qualité de vie au travail.

Créer un fonds d'investissement abondé par l'épargne citoyenne et par un réinvestissement de la valeur créée en décapitalisant les fermes laitières

Concevoir un plan de communication et d'investissement massif sur les métiers en élevage laitier bio

Découvrez notre diagnostic complet, l'ensemble de nos propositions et les retours en images de l'évènement, allez sur [www.https://www.bio-hautsdefrance.org/liste-des-evenements/assises-de-l-elevage/](https://www.bio-hautsdefrance.org/liste-des-evenements/assises-de-l-elevage/)



Simon Hallez
Co-directeur
07 87 32 37 29
s.hallez@bio-hdf.fr

PRE-VEAUX: ENGRAISSEMENT AU PÂTURAGE, UNE SOLUTION POUR VALORISER LES BOVINS MÂLES ?



Aujourd'hui, la grande majorité des bovins mâles issus des troupeaux bio allaitants et laitiers ne sont pas valorisés en bio. Ces animaux sont habituellement vendus sur le marché conventionnel du « maigre » pour être engraisés mais le métier d'éleveur engraisseur en bio reste à inventer...

En 2021, le projet Pré Veaux a vu le jour au travers de plusieurs actions. Le stage de Noémie Renault qui s'est achevé en août a permis de « défricher » le terrain sur un plan technique, d'identifier des expériences existantes en France et en région et de réaliser une enquête auprès d'éleveurs de la région.

Son travail a notamment confirmé que l'engraissement au pâturage, économe et vertueux est possible. Elle a aussi pu recenser des éleveurs volontaires pour explorer les possibilités mais aussi d'identifier les freins à surmonter pour avancer.

Parallèlement, Eva Coudray, chargée de mission filières à Bio en Hauts-de-France, appuyée par un groupe d'étudiant de l'ESA

(École d'agriculture d'Angers) a commencé à explorer la partie aval de la filière, notamment le positionnement du produit afin de valoriser jusqu'au consommateur final la plus valeur éthique de l'élevage au pâturage.

En 2021, nous poursuivons nos exploration grâce à plusieurs éleveurs volontaires. Sur une ferme laitière pilote, nous allons mettre en place du contrôle de performance sur des génisses et des bœufs menés en pâturage tournant dynamique (3 jours/parcelle) avec des pesées mensuelles. Grâce à de nombreux volontaires, nous allons collecter des expériences en matière d'organisation et de contractualisation entre des éleveurs naisseurs et des éleveurs engraisseurs. En effet, de nombreuses questions se posent : quel est le prix équitable pour un veau laitier ? Qui de l'engraisseur ou du naisseur réalise la phase lactée ? Qui gère la castration des mâles ? Les naisseurs peuvent-ils fournir des vaches nourrices ? Quel est le prix de revient des animaux engraisés ? ... Le faible nombre d'expériences régionales ne nous permet pas encore de répondre à toutes ces questions.

Au passage, nous recherchons toujours des éleveurs qui souhaitent se lancer dans l'engraissement de mâles de race mixte ou croisé notamment issus de troupeaux laitiers. N'hésitez pas à nous contacter.

[Un voyage d'étude en Normandie](#)

Mi décembre, pour approfondir nos connaissances et profiter de l'expérience de nos voisins, nous allons visiter plusieurs fermes en Normandie avec notre partenaire PâtureSens. Au menu : élevage des génisses laitières à l'herbe en vêlage 2 ans, engraissement au pâturage, élevage sous nourrice, ça promet d'être riche et de bousculer des idées reçues !

POUR EN SAVOIR PLUS

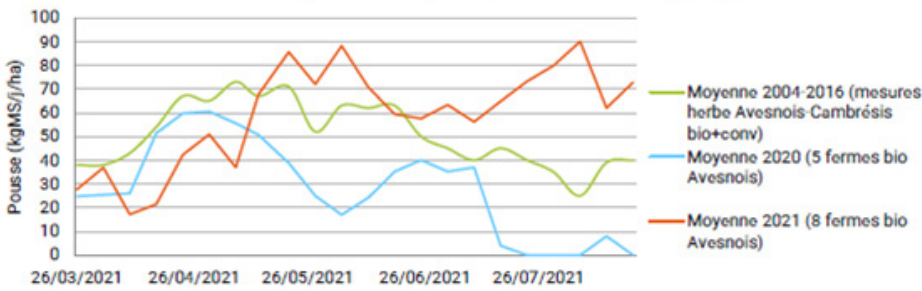
Bertrand Follet
conseiller élevage ruminant
07 87 32 11 30
b.follet@bio-hdf.fr





SECURISER LES FOURRAGES FACE AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE OPTIMISER LA CONDUITE DU PATURAGE

Mesure de pousse des prairies bio de l'Avesnois (2021)

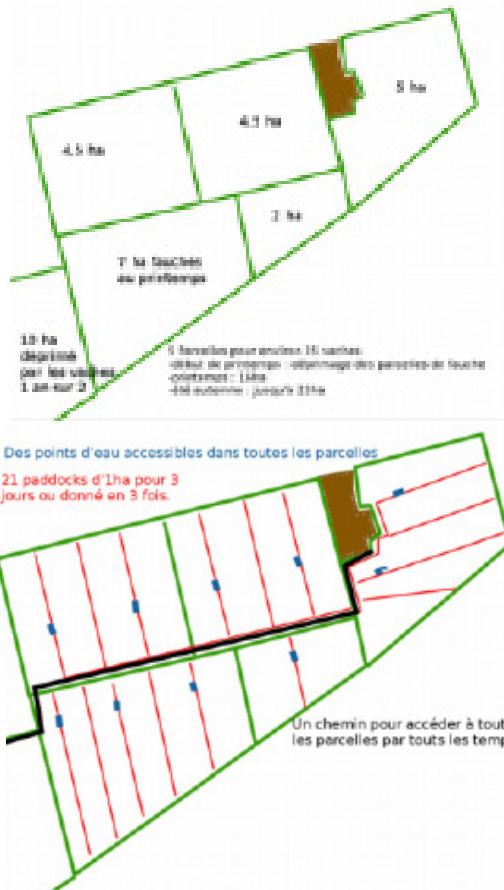


Depuis plusieurs années nous observons des changements dans la phénologie des plantes. En effet, la hausse globale des températures entraîne une pousse de l'herbe plus précoce, qui se poursuit généralement plus tard en saison, jusqu'à la fin de l'automne. Si la saison de pâturage se trouve rallongée, elle tend cependant à se stopper durant l'été en raison de la sécheresse et/ou de la chaleur. Des tendances annoncées de nouveau par Météo France lors de son bulletin de prévision saisonnières à la fin du mois d'avril 2021, qui se sont finalement révélées aux antipodes de la réalité. Après un printemps froid et sec, peu propice au démarrage de la pousse de l'herbe, nous avons vécu l'été le plus frais depuis 1959 (source : lachainemeteo.fr). Les éleveurs sont aujourd'hui confrontés à un contexte climatique imprévisible, pouvant varier d'un extrême à l'autre et rendant la conduite de l'herbe très complexe. Nous avons recensé quelques leviers mis en place dans les Hauts-de-France qui ont permis aux éleveurs concernés de sécuriser leurs ressources fourragères et d'améliorer leur autonomie ces dernières années.

Le pâturage de précision

Également appelé pâturage tournant dynamique, le pâturage de précision consiste à diviser un parcellaire en plusieurs paddocks de petites tailles afin de rationaliser le pâturage. Il se caractérise par un temps de présence court sur chaque paddock (de 1 à 3 jours maximum) de manière à laisser un temps de repousse suffisant à l'herbe et offrir ainsi une alimentation de qualité aux animaux à chaque passage. Pour des vaches en lactation, il convient de mettre en place des chemins solides qui permettront de desservir l'ensemble des paddocks, même en temps très humide. Aujourd'hui, de

plus en plus d'agriculteurs adoptent cette méthode qui leur permet d'allonger leur durée de pâturage lors des étés secs et d'optimiser la récolte. La productivité des prairies peut augmenter jusqu'à 30 % selon la situation de départ, offrant la possibilité d'augmenter le chargement ou de faire plus de stock.



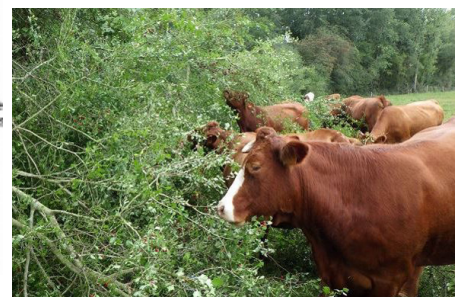
L'agroforesterie

Certains agriculteurs intègrent également des arbres (sous forme de haies, de têtards ou de fruitiers) dans leur pâturage tournant, ce qui leur permet d'accroître la productivité de leur système. L'arbre amène en effet de l'ombre, de la fraîcheur, protège du vent et représente une ressource alimentaire complémentaire. Adrien Messean, éleveur de limousines bio dans le sud de l'Aisne, utilise des rameaux feuillés, en provenance des

haies, des têtards et de lisières de bois, pour nourrir son troupeau en périodes de creux. « Les rameaux d'arbre sont particulièrement bien adaptés pour compenser le manque d'herbe en fin d'été et début d'automne. Je les distribue à la place de stocks de foin ». D'autres laissent les vaches prélever elles-mêmes directement sur les arbres, selon leurs besoins. C'est le cas à la ferme du Défriché, au lycée agricole de Sains-du-Nord (59). L'exploitation comprend un atelier bovin allaitant conduit en bio et un atelier ovin conduit en conventionnel. Les surfaces présentes sont des prairies naturelles entourées de haies, typiques du bocage de l'Avesnois. Antoine Scailliciez, chef d'exploitation de la ferme, a constaté un fort prélèvement sur les haies durant les étés 2019 et 2020 et n'a pas eu à distribuer de fourrage, malgré le manque d'herbe. Pour lui, c'est évident, les ligneux constituent une ressource fourragère complémentaire à l'herbe :

« La haie en tant que fourrage est une piste à explorer au vu des conditions climatiques de plus en plus difficiles l'été. J'ai déjà planté 2 km de haies et j'ai bien l'intention de poursuivre les plantations de haies et d'arbres dans les années à venir ».

Dans le cadre du réseau Pâtur'Ajuste, Antoine Scailliciez et le PNR de l'Avesnois ont mis en place un suivi du prélèvement des bovins au pâturage sur les ligneux afin d'étudier leur consommation. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le compte rendu de l'étude !



Le report sur pied

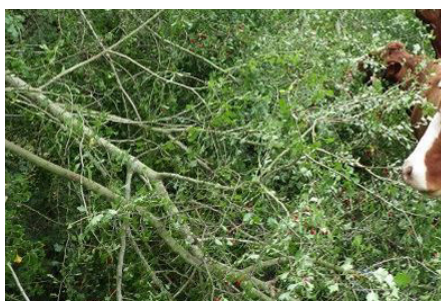
Afin d'anticiper une éventuelle pénurie d'herbe l'été, certains agriculteurs préparent au printemps un report d'herbe sur pied pour l'été, sur un ou plusieurs paddocks. Cette technique consiste à maintenir une végétation après l'épiaison des graminées, durant 1 à 8 mois. Un bon report comprend une forte diversité de graminées et autres plantes et maintient une bonne valeur

alimentaire par son équilibre feuilles/tiges. Ces végétations peuvent être pâturées lorsque les autres surfaces ne poussent plus. Pour plus d'informations sur le report sur pied, rendez-vous le site du réseau Pâtur'Ajuste : www.paturajuste.fr, rubrique « fiches techniques ».

Implantation de mélanges d'été

Les prairies permanentes à dominante ray-gras/trèfles souffrent particulièrement de la sécheresse. Étant des variétés précoces, leurs pousses débutent tôt en saison et ralentissent à l'apparition des fortes chaleurs. Certains agriculteurs décident donc de semer sur des terres labourables des mélanges prairiaux plus adaptés aux étés chauds et secs, afin d'allonger la période de pâturage. Parmi ces mélanges, on compte le plantain lancéolé et la chicorée. Le plantain, riche en tanins, s'associe facilement à la chicorée ou à un mélange de trèfles et offre un fourrage vert dans la durée. Des essais ont été réalisés dans des fermes expérimentales en Bretagne dans le cadre du programme Optialbio (OPTimisation de l'autonomie et de la résistance aux aléas climatiques des systèmes ALimentaires en élevages bovins BIOlogiques). Le compte-rendu de ces essais est consultable sur le site de l'Idel.

La conduite de l'herbe est un sujet majeur en agriculture biologique. Afin d'accompagner les éleveurs bio dans l'adaptation de leurs systèmes face au dérèglement climatique, Bio en Hauts-de-France organise des formations, des visites de ferme et des tours de plaines pour présenter différents leviers. N'hésitez pas à consulter notre programme sur notre site www.bio-hautsdefrance.org



Diane Fauquetot
06 02 18 99 89
d.fauquetot@bio-hdf.fr

SECHER LA LUZERNE EN BOTTES POUR MIEUX LA VALORISER

C e



Produire du fourrage de qualité en région, c'est le pari dans lequel se sont lancés 16 agriculteurs de la Somme.

Au départ ils étaient 4 polyculteurs à se demander comment mieux valoriser leurs terres de craies et biefs. Le sujet de la luzerne est vite arrivé, notamment car ils avaient des demandes en foin et pour des raisons environnementales. La question était alors : comment assurer une qualité régulière ? C'est après des échanges avec un constructeur de séchoir (BatirWood) et plusieurs visites que l'idée a germé de monter un séchoir de bottes carrées avec du photovoltaïque (système Zeka).

Les intérêts par rapport au vrac et à



l'induction ?

- 4 fois plus de matière séchée (environ 4 jours par botte)
- Traçabilité de chaque lot
- Températures plus régulières via les panneaux
- Polyvalence : possibilité de sécher des grains, de la paille...
- Vente d'électricité

projet n'étant envisageable qu'à plusieurs, ils ont réussi à mobiliser des voisins aux profils variés : éleveurs et collectif de producteurs bio, qui sont venus enrichir la réflexion. En effet la luzerne est indispensable dans les systèmes bio car elle permet de nettoyer et enrichir les sols. Ils ont ainsi créé une CUMA en 2019 (accompagné par la FRCUMA)

LA CUMA SOM' LUZERNE

(ENGAGEMENT SUR 7 ANS)

- 16 agriculteurs dans un rayon de 15 km
- 93 ha (150 ha visés)
- 1 bâtiment (opérationnel en septembre 2021) : 1 500t/an
- 4 lignes : 50 bottes/lignes soit environ 25-30 ha
- 1 ventilateur/ligne
- Caillebotis de 1,8 m pour des bottes de 2,4m (étanchéité)
- Orientation Est/Ouest
- Faucheuse, andaineuse, presse en 2022

Pour l'organisation, ils ont décidé de suivre le « modèle betteravier » :

- le séchoir dirige
- découpage en zone : 4 (dont une bio) avec 1 responsable/zone
- 1 responsable du matériel
- GIE à venir pour la vente

Chaque lot est « sondé » à la sortie pour

Les investissements :

900 000 € (rentable sur 20 ans)

Bâtiment : 250 000 €

Panneaux : 110 000 €

Unité de séchage : 250 000 €

Matériels : 240 000 €

Electricité : 50 000 € (imprévu)

Les subventions :

- Som'Innov (département),
- PCAE

Hélène Plumart

Conseillère-animatrice grandes cultures
07 87 32 26 10 | h.plumart@bio-hdf.fr

Marie Augagneur

conseillère-animatrice Polyculture-élevage
07 87 32 93 41 | m.augagneur@bio-hdf.fr



EMPLOI : SEMAINE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA BIO

Les chiffres 2020 soulignent la dynamique de l'activité biologique en Hauts-de-France : avec 1347 fermes bio, 2023 opérateurs de l'aval bio, 144 magasins bio, 162 grossistes négociants bio, la filière biologique est un véritable vivier d'emplois. C'est pour démontrer cette diversité des métiers que Bio en Hauts-de-France, soutenu par la Métropole Européenne de Lille (MEL), a organisé la « Semaine de découverte des métiers de la bio », du 20 au 24 septembre 2021.

L'objectif de cet événement était de proposer des rencontres sur le terrain des acteurs de la filière biologique, pour présenter leurs métiers et plus largement leur activité. S'adressant essentiellement aux personnes en recherche d'emploi, en réinsertion ou en reconversion professionnelle et plus largement aux personnes souhaitant s'orienter vers la filière agricole bio, nous souhaitons promouvoir la diversité des métiers de la filière à l'échelle d'un territoire et permettre, aux participants,



de préciser leur projet professionnel. Nous avons ainsi proposé un programme riche en visites et rencontres :

Lundi 20 septembre

Visite de la **SCEA Vert'tige** (site de maraîchage bio et magasin biocoop), située à Wavrin, suivie d'une visite de la **ferme de la Clarine** (élevage laitier et atelier de transformation), située à Quesnoy-sur-Deûle et du **Panier vert** (magasin de producteurs), situé à Frelinghien.

Mardi 21 septembre

Visite de **Norabio** (coopérative de producteurs bio), située à Bois Grenier, suivie d'une visite de **Talents de ferme** (magasin de producteurs), situé à Wambrechies.



Mercredi 22 septembre

Visite du fournil bio de **Saveurs et saison** (artisans boulangers), situé à Villeneuve-d'Ascq.

Judi 23 septembre

Présentation des formations pour adultes du **lycée de Lomme**, du **GEIQ rural des Flandres et d'Euralimentaire** au Lycée horticole de Lomme, suivie de différentes visites : l'atelier de transformation de légumes bio de la **Serre des Prés**, situé à Villeneuve-d'Ascq, et la coopérative **Baraka**, située à Roubaix.

Vendredi 24 septembre

Atelier cuisine végétale bio et conservation des légumes, bilan de la semaine, à l'**Avant-goût Lille Fives**.

La parole aux intervenants...

« On a continué à croire en l'humain, en sa capacité à s'engager et à assurer le développement de la ferme. »

« Il y a un salarié vacher, à 35h/semaine, sur l'élevage, son temps est partagé entre les vaches et les cultures. Il y a 3 salariés, quasiment à temps plein, en transformation : c'est là que la diversification est source d'emplois. » - **Amaury Smets, éleveur**

« Talents de ferme a permis aux producteurs associés de créer de l'emploi sur leurs exploitations » - **Isabelle Ruhant, productrice associée**

« C'est être ouvert, être acteur d'un écosystème, d'un territoire. Une de mes portes d'entrée ça a toujours été le territoire, qui est une notion aujourd'hui qui a un peu été dévalorisée. Participer à des semaines comme celle-ci, c'est dire : regardez, on a un modèle qui fonctionne. On essaie de faire, à notre toute petite échelle, que ça change. »

« C'est une filière qui est mutation la bio, c'est une filière qui se professionnalise. On a besoin de faire rentrer des compétences. On a besoin de gens qui comprennent ce qu'on fait, pourquoi on le fait et qui ont des compétences techniques. » - **Florent Leroy,**

responsable du Fournil bio



La parole aux participants...

« Cette semaine était très enrichissante, on était face à des gens passionnés qui nous parlaient de leur métier avec passion et qui ont rendu les visites enrichissantes, intéressantes. Et j'ai appris énormément de choses. » - **Pauline, 36 ans, en reconversion professionnelle**

« C'est l'occasion idéale pour moi de découvrir de nouvelles structures, de nouveaux fonctionnements et de me faire un réseau avec les professionnels du territoire. [...] Je veux donner mon énergie pour des choses qui ont du sens. » - **Marianne, 32 ans, en reconversion professionnelle**

« J'avais envie de m'inspirer de ce qu'il se faisait ailleurs. Je trouve ça assez grisant de voir des gens passionnés qui veulent tester de nouvelles choses, en lien avec la bio et l'écologie. J'ai connu cet événement via la Fabrique de l'emploi, où je travaille en maraîchage en projet biologique depuis 3 ans. Ça rentre dans le cadre de notre projet tout coïncide. On voulait connaître tous les projets qui se montaient autour, les événements comme celui-ci permettent la rencontre, les échanges. » - **Thomas, 30 ans, salarié de la Fabrique de l'emploi**

« Je suis Bio en Hauts-de-France depuis un bon bout de temps, même si je ne suis pas professionnel du secteur, et quand j'ai vu que vous proposiez un événement destiné aux non-pro j'ai sauté sur l'occasion. [...] J'ai aimé l'implication des intervenants pour présenter leurs métiers. » - **Alain, 59 ans, en reconversion professionnelle**



Raphaëlle Delporte

chargée de mission emploi et alimentation
07 87 32 36 27
r.delporte@bio-hdf.fr



QUAND L'EAU VIENDRA À MANQUER... DÉPASSER LES CONSTATS POUR AGIR DANS LES TERRITOIRES.

Les récentes études sur le bassin de l'Agence de l'Eau Seine Normandie détaillent l'impact du changement climatique à venir : moins d'eau, augmentation de l'évapotranspiration et de la demande en eau, augmentation des périodes de sécheresse et de leur intensité.... Malgré ce sombre tableau, les échanges qui ont eu lieu lors de la conférence dédiée à la problématique durant le salon Terr'eau Bio ont montré que les acteurs étaient pleins de ressources !

Diminuer les usages et prélèvement en eau : plutôt prévenir que guérir !

Les assises de l'eau de 2019 ont établi un objectif de diminution de la consommation d'eau de tous les usagers sur le bassin : -10% en 5 ans et - 25% en 15 ans. Il existe déjà dans notre région des zones où les « besoins » en eau dépassent ce que la ressource peut fournir. C'est le cas dans la région de Compiègne où le Syndicat Mixte de l'Oise Aronde (SMOA) a mis en place un plan territorial de gestion des eaux : un volume d'eau utilisable pour chaque usage a été défini. Ce volume disponible se réduira progressivement pour atteindre un plafond correspondant à la disponibilité de la ressource. Charge aux usagers de trouver les solutions pour s'y adapter. Cette initiative rejoint les recommandations du conseil scientifique du comité de bassin Seine-Normandie qui préconise la recharge des nappes phréatiques par une diminution des usages plutôt que la construction de retenues. Notamment car les retenues sont soumises à davantage d'évapo-transpiration et a une dégradation de la qualité de l'eau.

Retrouvez l'interview de Florence Habbets, présidente du conseil scientifique sur la page Youtube de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, playlist «présentations au conseil scientifique».



Agir dans les fermes !

Les agriculteurs présents ont reconnu les marges de progrès à engager : augmenter le taux de matière organique, éviter les ruissellements, mettre des bandes enherbées en bas de pente... Il leur semble également nécessaire de donner une « deuxième vie à l'eau » : réutiliser les eaux de stations d'épuration en agriculture, renvoyer l'eau dans les zones humides, là où elle peut s'infiltrer...

Guy Vanlerberghe a témoigné des leviers qu'il actionnait sur sa ferme pour tendre vers un verger bio sans irrigation. « Pour garder l'eau dans les sols, il faut augmenter le taux de matière organique. La luzerne est un bon levier. De plus cela amène aussi du nitrate et quand on voit le prix des engrais... ». Par ailleurs, « La plante miracle pour augmenter la matière organique des sols, c'est la pâture ». Guy a donc réintroduit un élevage de moutons sur sa ferme. Pour garder l'humidité dans son verger, il expérimente par exemple une couverture du sol au pied des arbres avec de la luzerne et la laine de ses moutons.

Réintroduire un élevage sur sa ferme : découvrez l'initiative de Guy Vanlerberghe dans notre recueil dédié, disponible en version papier sur commande gratuitement.



Agir dans les territoires

Monsieur Ferreira, Président de la Communauté de communes du Liancourtois-Vallée Dorée a témoigné de son engagement : le plan de zonage a imposé la désimpermeabilisation des espaces privés et publics pour favoriser l'infiltration à la parcelle. « Pour motiver les collectivités, nous avons pris une délibération pour financer les éventuels surcoûts. Et au-delà de l'eau, c'est quand même plus jolie une commune

végétalisée » poursuit l'élu. D'autres propositions telles que la tarification différenciée ont été avancées. Le principe : augmenter le prix de l'eau passé un certain volume utilisé afin de pousser les usagers à plus de sobriété.



Madame MERCIER, directrice territoriale des vallées d'Oise de l'AESN a conclu cette conférence en rappelant la nécessité d'un travail collectif entre tous les usagers : partager les besoins, les possibilités et les actions pour trouver des solutions collectives sur le territoire. « Il nous faut toujours plus de transversalité entre l'eau, l'agriculture, l'énergie pour avoir une approche globale sur la problématique. Le gaspillage, alimentaire par exemple, c'est jeter de l'eau » !

POUR EN SAVOIR PLUS

Le projet Res'eau. Initié par Agro Transfert auquel Bio en HDF est associé, ce projet cherche à concevoir des systèmes de production plus économes en eau et plus résilients à l'aléa sécheresse, tout en s'adaptant aux futurs contextes pédoclimatiques des Hauts-de-France.

Retrouvez l'ensemble des présentations sur notre site : www.bio-hautsdefrance.org/salon-terreau-bio-2021/revivez-terreau-bio-2021/#retrouvez-les-presentations-en-telechargement



Delphine Beun

chargée de mission eau et territoires 07 87 32 45 14
d.beun@bio-hdf.fr



ALIMENTATION ANIMALE: OBSALIM, UNE MÉTHODE D'OBSERVATION AU SERVICE DE LEUR RATION

Une ration équilibrée joue un rôle essentiel sur la santé du troupeau. Elle diminue le risque de développer des maladies et permet aux animaux l'expression optimale de leurs performances zootechniques. En effet, une alimentation déséquilibrée, c'est d'une part une perte économique puisque la ration ne sera pas efficiente et d'autre part un risque sanitaire certain.

La méthode OBSALIM, « OBS » pour observation et « ALIM » pour alimentation, se base sur l'observation des symptômes alimentaires. Elle a été créée par Bruno GIBOUDEAU, docteur vétérinaire. C'est grâce à une quinzaine d'années de travail de terrain et de connaissance pointue de la physiologie des ruminants que la méthode à vue le jour. L'outil indispensable de cette méthode repose sur un ensemble de cartes (disponible en version papier ou numérique).

Les cartes vont permettre de guider l'éleveur/éleveuse dans l'interprétation des sites d'observation.

Les différents sites d'observation, selon l'espèce (bovin/ovin/caprin) : poils ou laine/toison, peau, bourses ou crottes, urines, œil, nez, pied, ingestion, rumination, lait, reproduction, général, comportement, locaux et croix du grasset ou croix de la hanche.

Une fois les cartes des sites d'observation sélectionnées, sur chacune des cartes y figurent les 7 critères OBSALIM :

Énergie	<ul style="list-style-type: none"> • L'énergie fermentescible (Ef) • L'énergie globale (Eg)
Azotes	<ul style="list-style-type: none"> • L'azote fermentescible (Af) • L'azote global (Ag)
Fibres	<ul style="list-style-type: none"> • Les fibres fines (Ff) • Les fibres de structure (Fs)
Stabilité ruminale	<ul style="list-style-type: none"> • La stabilité ruminale (Sr)

Les critères assemblés, l'éleveur/éleveuse va pouvoir comptabiliser, établir un diagnostic et trouver le facteur limitant afin de régler la ration du troupeau.

Grâce au témoignage d'Eden LARGILLIERE, éleveur bio à Monceau-Saint-Waast (Avesnois) vous allez comprendre comment ses vaches laitières lui ont parlé

d'alimentation.

Par quel biais et pourquoi vous êtes-vous intéressé à la méthode ?

« Il y a 20 ans je n'étais pas encore en bio, je travaillais au sein d'un organisme de conseil sur la conversion biologique. On parlait d'une méthode créée par un vétérinaire, je suis donc allé voir Bruno GIBOUDEAU. J'ai toujours trouvé qu'être au milieu de ses bêtes était un avantage pour les observer alors je me suis intéressé à sa méthode. J'ai vu en cette méthode un complément aux compétences vétérinaires. »

Qu'est-ce que vous avez observé au sein de votre troupeau ?

« Avant d'utiliser la méthode je regardais uniquement l'état d'engraissement de mes animaux, depuis j'observe différemment mes animaux, je regarde leurs yeux, leurs poils, leurs muqueuses... À l'époque, suite à la formation, nous avons remarqué un problème de douve (*ver plat, parasite infectant le foie et les voies biliaires des herbivores ruminants, particulièrement les ovins et souvent les bovins*) sur le troupeau. Parfois, on a la réponse sous les yeux mais on ne la voit pas car on ne prend pas le temps de regarder et d'observer »

Comment et avec quoi avez-vous réglé votre ration ?

« J'ai substitué le triticale par de l'épeautre pour qu'il n'y ait pas de baisse du pH ruminal et donc diminuer le risque d'acidose »

Quels avantages à cette méthode ?

« Elle m'a permis d'observer mes animaux plus que de les regarder. Aujourd'hui j'ai des réponses que je n'aurais pas eu avant,



des points de repères pour gérer mon troupeau. On rend aux éleveurs une partie de leur boulot, c'est-à-dire d'élever et donc de conduire les animaux de leur naissance jusqu'à la fin de leur vie. En aucun cas la méthode remplace l'avis du vétérinaire mais ça apporte un complément que les éleveurs peuvent observer d'eux-mêmes. »

Conseillerez-vous aux éleveurs de ruminants de se former à cette méthode ?

« C'est toujours intéressant de se former, en plus la méthode se base sur des repères à portée de tous. Aujourd'hui je l'utilise partiellement mais je trouve que c'est une méthode qui est fiable »



POUR ALLER PLUS LOIN :

Découvrez notre dernière publication,

MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES SOIGNER SES ANIMAUX AUTREMENT, ET POURQUOI PAS ?



Disponible et téléchargeable gratuitement sur <https://www.bio-hautsdefrance.org/media/documents/M%C3%A9decine-alternative-BD.pdf>



CONTACTS :

Lucille Lutun: Conseillère-animatrice herbivores bio – Nord/Pas-de-Calais

l.lutun@bio-hdf.fr

Port : 06 02 15 89 00 | Tél : 03 20 32 26 24



FRANCOIS DUMONT POLYCUITEUR-ÉLEVEUR À ISQUES (62)



FERMOSCOPIE



2012 : CONVERSION À L'HERBE

2018 : CONVERSION EN BIO

SAU : 70 HECTARES SUR 2 SITES
(50HA SUR PLACE (PRAIRIE

PERMANENTE OU TEMPORAIRE)
ET 20HA À 12KM EN PRAIRIE
TEMPORAIRE (3 À 4 ANS))



CHEPTEL : 55 VACHES LAITIÈRES =
HOLSTEIN (30%) / CROISEMENT
JERSIAISE (70%)



EMPLOI : 2 ETP MAIS ENTREPRISE
DE TRAVAUX AGRICOLES POUR LES
RÉCOLTES

VENTE : EN DIRECT, MAGASINS
SPÉCIALISÉS, GROSSISTES



François Dumont s'est installé en tant qu'éleveur laitier conventionnel en 1994, à Isques, dans le Pas de Calais. A l'époque, il comptabilise 50 hectares, et produisait dans ses premières années 250 000 litres en vaches Prim'Holstein. En 2004, sa ferme s'agrandit, car il acquiert 20 hectares à 12 km, pour une production de 400 000 litres.

«En 2012, j'ai décidé d'effectuer un changement de race bovine et me tourner vers la Jersiaise, dans le but de commencer à utiliser mes hectares en pâturage et ainsi de réduire ma consommation de maïs. En 2014 et 2015, suite à ma volonté d'être un maximum autonome sur ma ferme, j'ai mis en place le pâturage tournant dynamique». Afin de s'assurer de la qualité de son herbe, il n'hésite pas à aller la mesurer. C'est à la suite de ce constat, qu'en 2016, il arrête totalement le maïs et entreprend sa conversion vers le bio, sans objectif de production. Aujourd'hui, il a un troupeau de 55 vaches laitières, Holstein (30%) et croisement Jersiaise (70%), Ses vaches sont donc à l'herbe de Février à Novembre, et son vêlage est groupé en

Mars. Pour valoriser ses quelques mâles, il les engraisse à l'herbe. Désormais, il produit 260 000 litres à l'année. « Au départ, on visait l'autonomie et on s'est rendu compte qu'en passant à la bio, on devenait décisionnaire. Je suis aujourd'hui en phase avec ma manière de produire, je ne cesse d'apprendre de nouvelles choses : c'est grisant ! »,

Ses charges ayant drastiquement diminuées, son revenu n'a pas baissé et sa qualité de vie au travail a même augmenté. Qualité de vie, rémunération... Il cherche aussi à démontrer la pertinence de son système d'un point de vue climatique. «J'ai récemment réalisé un bilan carbone sur ma ferme car je voulais montrer que, même en élevage laitier, on pouvait être performant d'un point de vue climatique. Notamment sur des systèmes comme le mien où en maximisant la prairie on stocke du carbone».

Il conclut : «mon constat aujourd'hui, c'est d'avoir gagné en sérénité : je ne reviendrai d'aucune manière en arrière». Pour faire découvrir son métier et démontrer la pertinence de l'élevage bio comme facteur clé de la transition

écologique, dans un contexte de défiance croissante vis à vis de l'élevage, François fait partie d'un petit groupe d'éleveurs du Pas-de-Calais engagé et motivé pour organiser le prochain événement Terr'eau Bio qui aura lieu à Belle Brune (62) en juin 2022 : bocage, climat, biodiversité, qualité de vie, ressource en eau, économie, alimentation durable...

Faisons la démonstration que la bio apporte de multiples réponses aux préoccupations de nos territoires !

SOL BIO CLIMAT

QUAND LES BIO SAUVENT (ENCORE PLUS) LE CLIMAT

Lors du webinaire « Sol - Bio - Climat » du 17 septembre 2021, 6 céréaliers du réseau FNAB ayant participé à ce projet éponyme ont offert un large panorama de ce qu'il est possible de faire afin de stocker du carbone dans les sols : agroforesterie, plantation de haies, couverts végétaux, arrêt du brûlage des bois, introduction de prairies temporaires, nouveaux apports organiques,...En Hauts-de-France, Corentin Masson a mesuré les effets

d'un apport supplémentaire de compost. Le stockage de carbone par les plantes vivantes, notamment par la mise en place de couverts alliés aux bons rendements des cultures est d'autant plus intéressant car séquestre directement le carbone de l'air. Claire Chenu, spécialiste INRAE sur les matières organiques du sol, concluait son intervention par « je suis impressionnée par la diversité des pratiques mises en place » et

que « l'important était d'avant tout éviter le déstockage du carbone par le retournement des prairies. La cinquantaine d'agriculteurs et conseillers présents virtuellement ont profité d'échanges riches et techniques, il ne reste plus qu'à mettre en pratique.



Marie Augagneur

conseillère-animatrice Polyculture-
élevage bio | 07 87 32 93 41
m.augagneur@bio-hdf.fr

LES CIRCUITS COURTS BIO, JAMAIS À COURT !

WEBINAIRE – KELBONGOO : VENTE DE PRODUITS FERMIERS DANS DES POINTS DE RETRAIT (OISE, SOMME)
Lundi 13 décembre en visio - de 17h30 à 19h

WEBINAIRE – LE COURT CIRCUIT – VENTE DE PRODUITS FERMIERS DANS DES POINTS DE RETRAIT (NORD)
Lundi 10 janvier en visio - de 17h30 à 19h

WEBINAIRE – SOCLÉO – PARTENAIRE LOGICIEL DES CIRCUITS COURTS (FRANCE ENTIÈRE)
Lundi 17 janvier en visio - de 17h30 à 19h

Contact : Fanny Vandewalle, f.vandewalle@bio-hdf.fr, 07 87 32 64 30

DERNIÈRES PUBLICATIONS



Médécines complémentaires et soigner ses animaux autrement, et pourquoi pas ?
Disponible et téléchargeable sur <https://www.bio-hautsdefrance.org/media/documents/M%C3%A9decine-alternative-BD.pdf>



Présentation de nouvelles cultures innovantes en Hauts-de-France
Disponible et téléchargeable sur https://www.bio-hautsdefrance.org/media/documents/Livret_Cultures_innovantes-web.pdf



Démarrer une production de fruits rouges en Agriculture Biologique
Document et téléchargeable sur https://www.bio-hautsdefrance.org/media/documents/Guide_Fruits_rouges_2021-web.pdf

RETROUVEZ NOS VIDÉOS SUR NOTRE CHÂÎNE YOUTUBE @BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LES AIDES MOBILISABLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2021
14 décembre en visio
contact Camille : c.romeu@bio-hdf.fr
06 74 69 87 60

FORMATION : CONNAÎTRE LES VERS DE TERRE POUR CONNAÎTRE SON SOL
17 décembre à Amiens (80)
contact Julie : j.falampin@bio-hdf.fr
07 87 32 82 29

FORMATION : EMBAUCHER POUR ME LIBÉRER DU TEMPS ET GAGNER EN SÉRÉNITÉ
4 janvier à Douai (59)
contact Raphaëlle: r.delporte@bio-hdf.fr
07 87 32 36 27

FORMATION : S'INITIER À LA BIODYNAMIE
4 & 5 janvier - Nord-Pas de Calais
contact Valentin : v.dubois@bio-hdf.fr
07 87 32 13 45

JOURNÉE RÉGIONALE DE BILAN DE CAMPAGNE MARAÎCHAGE
10 janvier à Boves (80)
contact Juliette : j.parent@bio-hdf.fr
07 87 32 52 70

FORMATION : THÉ DE COMPOST ET ENROBAGE DES SEMENCES
11 & 12 janvier - Nord Pas de Calais
contact Noëlie : n.delattre@bio-hdf.fr
07 87 86 93 03,

FORMATION : CONDUIRE SON ÉLEVAGE À L'AIDE DES CHIENS DE TROUPEAUX
13 janvier - Boulonnais (62),
contact Lucille : l.lutun@bio-hdf.fr
06 02 15 89 00

FORMATION : SOIGNER LES PLANTES PAR LES PLANTES
18 & 19 janvier - Somme (80)
contact Noëlie : n.delattre@bio-hdf.fr
07 87 86 93 03,

FORMATION : OUTILS, GESTES ET POSTURES : PRÉSERVER SON CORPS EN MARAÎCHAGE
24 janvier à Ponthoile (80)
contact Juliette : j.parent@bio-hdf.fr
07 87 32 52 70

FORMATION : SE LANÇER DANS LES CULTURES INNOVANTES
25 janvier à Arras (62)
contact Hélène : h.plumart@bio-hdf.fr
07 87 32 26 10

FORMATION : TRANSFORMATION DES LÉGUMES : TECHNIQUE ET PRATIQUE
2 & 3 février à Dury (80)
contact Fanny : f.vandewalle@bio-hdf.fr
07 87 32 64 30

FORMATION : COMPRENDRE ET MAÎTRISER SES COÛTS DE PRODUCTION EN LÉGUMES
8 & 9 février à Arras (62),
contact Fanny : f.vandewalle@bio-hdf.fr
07 87 32 64 30